

# RAPPORT SUR LA PREMIÈRE ÉDITION D'HIVER DE L'ÉCOLE HIJRA

16 janvier > 03 Avril 2021.

**L'École Hijra** est une école de formation intense en droit de la migration et d'asile organisée par la Clinique Juridique Hijra. La première édition de l'école d'hiver Hijra, qui s'est déroulée en ligne du 16 janvier au 3 avril 2021, a été consacrée à l'étude du Pacte Mondial sur les Migrations sûres, ordonnées et régulières, et notamment à l'analyse de ses facteurs d'implémentation dans le contexte marocain.

L'idée d'organiser cette première édition- qui se rajoute à l'École d'été organisée par la Clinique Juridique Hijra (CJH) depuis déjà plusieurs années- d'École d'hiver a été propulsée par un constat frappant : en effet, bien que le Pacte Mondial sur les Migrations (PMM) ait fêté, en décembre 2020, son deuxième anniversaire, il semble que son potentiel n'est que très peu exploité par les acteurs du domaine migratoire, alors même que le PMM contient nombre de clauses allant dans le sens de défense des droits des migrant.e.s. C'est face à ce constat que la CJH a décidé d'organiser une formation qui permettrait de sensibiliser les acteurs aussi bien sur les enjeux du Pacte que sur ses indicateurs d'implémentation.





En 2019, la CJH a grandement contribué à la traduction des commentaires portant sur les objectifs du PMM en vue de la rédaction du rapport « Analyse des Objectifs du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ». Cela a été mis en œuvre en collaboration avec la Plateforme Nationale Protection Migrants (PNPM) et Refugee Law Initiative (Université de Londres). C'est également ce rapport qui a servi de base de travail dans le cadre de la première édition de l'Ecole d'hiver.

La formation s'adressait notamment aux associations et organisations de la société civile travaillant avec les migrants et les réfugiés, avocats, chercheurs, professeurs et enfin étudiants s'intéressant aux questions migratoires et aux problématiques d'asile.

---

Analyse des Objectifs du Pacte mondial pour  
des migrations sûres ordonnées et régulières  
version française

**télécharger**



# LES MODALITÉS D'ORGANISATION DE L'ECOLE D'HIVER :

1

La formation a été divisée en six séances de travail, se déroulant les samedis après-midi sur Zoom

Les sessions ont été pleinement interactives : pour chaque séance, les élèves effectuaient des travaux préparatoires (lectures et exercices), qui s'ajoutaient au cours proposé par les intervenant.e.s, ce qui permettait de mettre en place de véritables échanges sous forme de débats, jeux de rôles et travaux de groupe.

2

3

Après la 5ème séance, un examen, sous forme d'essai analytique, a été proposé aux participant.e.s, qui, sous condition d'avoir effectué le travail préparatoire demandé tout au long de la formation, débouchait sur l'obtention d'un diplôme.

# LE DÉROULEMENT DES SÉANCES :

## La séance 1 était intitulée

« Le Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières comme instrument de soft law ».

Conduite par **Dr Younous Arbaoui**,

Fondateur de la CJH et Professeur Assistant  
à la Vrije Universiteit d'Amsterdam.

Cette séance d'ouverture a notamment permis aux participant.e.s d'étudier la valeur ajoutée du PMM, ainsi que sa nature juridique et ses fonctions.

**École d'Hiver Hijra** 1ère édition

Pacte Mondial sur les Migrations :  
Analyse & Indicateurs d'implémentation

Séance d'ouverture  
**16 janvier, 13h-14h45, Zoom**

Pacte Mondial pour des  
« migrations sûres,  
ordonnées et régulières »  
comme un instrument de **Soft-Law**

**Dr. Younous Arbaoui**  
Professeur Assistant, Amsterdam Centre for Migration  
et Refugee Law, Vrije Universiteit Amsterdam, Pays-Bas  
& Président Bénévole de la Clinique Juridique Hijra Tanger.

 /cliniquejuridiquehijra  
hijraclinique.ma

Après une première analyse générale du PMM,

**la séance 2**, toujours présentée par Dr Arbaoui, a permis aux

participant.e.s de travailler sur **L'Objectif 15 du Pacte**  
**«accès des migrant.e.s aux services de base»**,  
**et de mieux percevoir les enjeux de ce dernier.**

## La séance 3

a été présentée par Mme Asma Charfeddine, chargée de recherches à l'Organisation International pour les Migrations (OIM) Maroc. Celle-ci a été basée sur l'analyse des **Objectifs 1 (Gestion de données des migrant.e.s) et 8 (Sauver des vies des migrant.e.s) du Pacte**, et a permis aux participant.e.s de pleinement saisir l'importance des enjeux de ces deux objectifs du PMM.

## La séance 4

exceptionnellement, ne fut pas consacrée au PMM : dans le cadre de celle-ci, il s'est agi d'une formation **sur le Pacte Mondial sur les Réfugiés**,

**2021 École d'Hiver Hijra**

**Session 4**

**Pacte Mondial sur les réfugiés :**  
**La protection des Réfugiés**  
une réponse globale.

**Mme. Souad Martin-Saoudi**  
Senior RSD Associate, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) Maroc

**Mme. Laura Zizolfi**  
Associate RSD Officer, HCR Maroc.

**Samedi 20 février, 11h-13h** **MS TEAMS**

**UNHCR** The UN Refugee Agency | **HIJRA** المصحة القانونية HIJRA - MAROC | **CJHM.Org** /cliniquejuridiquehijra

incluant un cours plus large sur la protection des réfugiés, animée par le Haut -Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), concrètement par **Mme Souad Martin-Saoudi** (*Senior RSD Officer, HCR Maroc*) et **Mme Laura Zizolfi** (*Associate RSD Officer, HCR Maroc*). La formation a permis de faire l'historique de la protection des réfugiés par le HCR ainsi que de comprendre des enjeux contemporains et de nouveaux développements en ce qui concerne les droits des réfugiés et des demandeurs d'asile.

## La séance 5

a été de nouveau pleinement consacrée à l'analyse du PMM, et notamment de son **Objectif 16 (Donner aux migrants et aux sociétés les moyens de réaliser la pleine inclusion et la cohésion sociale)**.

Elle a été conduite par

**M. Saad Alami Merrouni,**

doctorant à l'Université Mohammed Premier d'Oujda et chercheur-visiteur à Utah University, aux Etats-Unis.

La séance a permis une compréhension approfondie du potentiel ainsi que des lacunes du Pacte, en ce qui concerne l'intégration des migrant.e.s dans les sociétés d'accueil.



**2021 École d'Hiver Hijra**

**Session 5**

Objectif 16 du Pacte Mondial pour des

**« migrations sûres, ordonnées et régulières »**

Donner aux migrants et aux sociétés des moyens en faveur de la pleine intégration et de la cohésion sociale.

Intervenant :  
**M. Saad ALAMI MERROUNI**

doctorant à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Mohammed Premier d'Oujda et chercheur visiteur à Utah State University - Etats Unis, Département « Sociology, Social Work, and Anthropology ».

**Samedi 13 Mars, 17h-18h45** **ZOOM**

## Enfin, la séance 6

fut l'occasion de discuter de l'examen ainsi que d'organiser un débat de clôture.

## Pour finir...

La formation a permis **une compréhension approfondie des enjeux, du potentiel tout comme des lacunes du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières**. Celle-ci a été d'autant plus riche qu'elle a réuni les intervenant.e.s d'horizons différents : "chercheurs, professeurs, professionnels engagés auprès des migrants et des réfugiés", ce qui a permis aux participant.e.s d'acquérir une vision globale du PMM en tant qu'instrument de défense des droits des migrants.

La formation a également été renforcée par **l'interactivité des séances**, en permettant aux participant.e.s d'apprendre les uns des autres, au-delà d'avoir appris des interventions très riches des chercheurs et professionnels encadrant les séances. En effet, malgré l'organisation des séances à distance, la formation n'a rien perdu de sa richesse.

La première édition de l'École d'Hiver Hijra a été suivie par 17 participant.e.s faisant partie des associations de la société civile, comme par exemple:

- Avocats Sans Frontières
- Réseau de Femmes pour le mentoring et le networking (RFMN)
- Heinrich Böll Stiftung Rabat
- Association Lumière sur la Migration au Maroc/Plateforme ASCOMS

**Merci aux intervenant.e.s pour les cours très riches et aux participant.e.s pour tous les échanges et débats !  
Merci également à Mme Clara Zavala Folache pour la coordination de l'École d'hiver 2021 et à Mme Eugénie Naklevkina pour l'écriture de ce rapport.**

# QUELQUES MOTS DES PARTICIPANT.E.S:

”

“ C'est un très grand plaisir pour moi recevoir ce Diplôme, je vous remercie de m'avoir donné l'opportunité de participer à cette formation, qui m'a permis d'élargir ma compréhension sur l'utilisation que la société civile au Maroc pourrait faire du PMM, en l'adoptant comme un instrument de plaidoyer, au-delà du fait qu'il ne soit pas contraignant sur le plan juridique. Pour ma part, je tâcherai de mettre à profit les connaissances acquises lors de cette formation !”

”

“C'était une formation enrichissante sur tous les plans.”

”

“ Nous vous remercions pour la qualité des intervenants et l'horaire aménagé ainsi que la thématique choisie.”

# QUELQUES RECOMMANDATIONS

## quant à l'implémentation du PMM de la part des participant.e.s à la première session de l'Ecole d'hiver:

### Recommandations pour l'objectif 1 (Gestion de données) :

créer un pare-feu entre les organismes chargés de la collecte de données personnelles des migrant.e.s et les services en charge des questions d'immigration; stipuler, dans le formulaire de recueil de données personnelles des migrant.e.s que les informations recueillies ne serviront qu'à optimiser l'accès notamment aux services de base; enquêter dans les enquêtes nationales des questions relatives aux attitudes et représentations relatives à la question migratoire, ce qui permettrait de mieux déconstruire les clichés et idées reçues par la suite.

### Recommandations pour l'objectif 8 (Sauver des vies) :

décriminaliser le sauvetage en mer; inscrire les migrant.e.s, sans égard au statut, en tant qu'usagers de plein droit des services publics et de l'administration.

### Recommandations pour l'objectif 15 (Accès aux services de base) :

décliner toutes les mesures prises à ce jour sous différents formats de supports de communication (affiches, flyers..) afin de sensibiliser et informer autant la société civile que les acteurs directement impliqués auprès des migrant.e.s; accorder aux migrant.e.s y compris non-régularisé.e.s un accès aux services de base comme le logement et la Justice.

### Recommandations pour l'objectif 16 (Inclusion et cohésion sociale):

intégrer, dans les manuels scolaires et au niveau des curricula qui sont régulièrement mis à jour, des contenus en relation avec la question migratoire, non seulement centrée sur les Marocains résidant à l'étranger mais également et surtout sur les migrants résidant au Maroc et ce quel que soit leur statut.



# HIJRA

جمعية المصحة القانونية هجرة  
CLINIQUE JURIDIQUE HIJRA - MAROC  
HIJRA LEGAL CLINIC

INFOGRAPHIE : ABDELHADI MAAICHOU



C J H M . O R G



/CLINIQUEJURIDIQUEHIJRA